



Sites Natura 2000

- « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »
- « Causse de Gaussou et sites proches »

PROJET DE PROGRAMME D'ANIMATION 2015 DES DOCUMENTS D'OBJECTIFS DE CES SITES

Document remis en Comité Syndical du PETR du Pays Midi-Quercy
Séance du 27 mars 2015



Information préalable

La réalisation des actions contenues dans ce programme prévisionnel d'animation des Documents d'objectifs (DOCOB n'est pas garantie.

Tout ou partie des actions mentionnées pourraient ne pas être réalisées pour un motif d'intérêt général, plus précisément pour des raisons budgétaires, financières (notamment liées au financement de cette opération) ou pour des raisons de redéfinition du besoin.

Dans ce programme, les actions considérées comme les plus importantes sont signalées par la mention (M).



Propositions pour le programme d'animation volet 2015 Projet de programme

Début prévisionnel d'exécution de l'opération : au cours du 2^{ème} semestre 2015

- **Assistance administrative pour le compte du COPIL et du Président :**
 - ✓ Préparation réunion des COPIL + réunion des COPIL + compte-rendu (M)
 - ✓ Préparation du programme prévisionnel et besoins financiers de l'animation 2016 (M)
- **Suivi de la mise en œuvre des DOCOB**
 - ✓ 1 rapport d'activités sur cette période (bilan de l'animation) (M)
 - ✓ Remplir les données sur l'outil SUDOCO (ou équivalent) (M)
 - ✓ Cartographies des actions mise en œuvre (contrats et, le cas échéant, charte) (M)
- **Mise à jour des DOCOB :**
 - ✓ *Proposer des évolutions n'est pas estimé nécessaire en 2015 (pour mémoire)*
- **Mise en œuvre des actions de communication**
 - ✓ Informations sur Natura 2000 (a minima : un bulletin d'information annuel) (M)
 - ✓ 3 réunions d'information sur Natura 2000 au sein des collectivités territoriales



Propositions pour le programme d'animation volet 2015

- ✓ **Faire vivre la charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme - G. Aveyron**
 - 1 opération de nettoyage, site Gorges Aveyron (avec acteurs rivière, les signataires de la charte de Bonnes pratiques, le grand public)
- **Mise en œuvre des actions issues du DOCOB : actions contractuelles**
 - ✓ Recensement des bénéficiaires de mesures contractuelles : MAET et autres contrats (M)
(pour mémoire / données recueillies lors des volets d'animation précédents)
 - ✓ Préparation d'un PAEC de chaque site (en 2015 pour l'animation 2016),
mise à jour des notices (M)
 - ✓ Assistance au montage de contrats, pré-instruction de contrats (M)
 - ✓ Expertise avant contrat ou diagnostic pastoral pour les exploitants agricoles (M)
 - ✓ Etablir le bilan des contrats et des actions contractualisées (M)
 - ✓ Actions auprès des propriétaires non agriculteurs (recensement, informations...)
 - ✓ Conseil auprès des exploitants agricoles (sur demande)



Propositions pour le programme d'animation volet 2015

➤ Mise en œuvre des actions issues du DOCOB : actions non contractuelles :

* Site Gorges Aveyron :

Suivi des populations de chauves-souris (reproduction) - Capucin (Saint Antonin) (M)

Suivi des populations de chauves-souris (reprod.) - Autres grottes : Figuier (Penne) (M)

Suivi de grottes d'hibernation (contrôle hivernal et mise en forme des données) :
Senchet (Penne), Cloches (Penne), Pyramide (Penne), Barthasses (Bruniquel),
Bernadou (Cazals), Castagnerette (Saint Antonin NV) (M)

* Site Gaussou :

Suivi de pelouses sèches dans le cadre d'un contrat (mise en place d'un pâturage),
en concertation avec le Conservatoire Botanique National des Pyrénées (CBN PMP) (M)

* 2 sites :

Respect des annexes techniques concernant la cartographies et le traitement de
données sous SIG (mise au format des données de suivi pour leur restitution) (M)



Propositions pour le programme d'animation volet 2015

(suite des actions non contractuelles) :

✓ Mise en œuvre de la charte Natura 2000 :

Sur demande ou si souhait d'adhésion : informations (des bénéficiaires ou adhérents
potentiels à la charte) et accompagnement technique sur demande, mais pas de
relance ou de prospection prévue auprès de signataires potentiels (M)

Le cas échéant : transmission de la liste annuelle des parcelles nouvellement inscrites
dans le cadre des chartes Natura 2000 (M)

➤ Assurer la bonne prise en compte des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans les évaluations environnementales :

Pour mémoire : pas d'action programmée en 2015

➤ Participer au réseau des opérateurs / animateurs :

Participer aux réunions régionales et départementales (M)